

Documentaliste en lycée agricole français: un métier aux multiples facettes

Amandine Roques-Pierredon

amandine.roques-pierredon@educagri.fr

Natacha Robert

natacha.robert@educagri.fr

Céline Carliz

carliz@educagri.fr

Nous sommes trois professeurs-documentalistes exerçant depuis 11 ans en lycées agricoles publics, dans trois régions françaises différentes. Nous avons choisi notre métier pour ses multiples facettes et son dynamisme. En février 2010, un stage d'observation dans le cadre du programme européen Comenius nous a permis de rencontrer des collègues bibliothécaires, exerçant en milieu scolaire ou non, à Athènes et dans ses environs. Ce fut une expérience très enrichissante.

C'est en 1973 que les CDI (Centres de Documentation et d'Information) ont été créés, pour rassembler en un même lieu toutes les ressources disponibles dans les établissements scolaires. En 1983, une note de service précisait les obligations et missions des personnels affectés dans les CDI, mais il fallut attendre 1989 pour que le concours de professeur-documentaliste soit créé, aussi bien à l' Education Nationale que dans l'Enseignement agricole. Ces enseignants d'un nouveau genre virent leurs missions précisées en 1996 dans un référentiel professionnel. Ainsi, les axes de travail qu'ils doivent suivre sont au nombre de quatre : organisation du CDI, gestion et techniques documentaires, pédagogie, développement culturel (notamment au travers de la lecture). Mais l'orientation scolaire et professionnelle des élèves, l'éducation à la citoyenneté ou à la santé sont également des missions importantes pour les documentalistes. Le CDI est un lieu aux ressources multiples, développant des méthodes de travail et des outils de recherche qui peuvent varier selon les établissements et les différents besoins exprimés par les usagers. Mais tous les documentalistes ont le souci d'amener ceux-ci vers toujours plus d'autonomie dans leur démarche de recherche d'information.

Pour ce faire, ils s'appuient aussi sur les programmes d'enseignement des filières de formation présentes dans les lycées agricoles, qui laissent une grande place au travail personnel de l'élève et à l'évaluation de sa démarche de recherche. On parle de "médiation documentaire" pour évoquer cet aspect récent du métier de documentaliste, devenu médiateur. En effet, dépassant la simple mise à disposition de l'information, cet enseignant doit désormais (grâce à sa technicité) tisser des relations entre d'une part les besoins des usagers du CDI et d'autre part l'information qu'il a organisée, analysée, mise en valeur grâce à divers outils que la technologie permet de développer. L'objectif est désormais d'amener les élèves et étudiants à avoir une culture informationnelle et un regard critique sur l'information trouvée au gré de leurs recherches.

Voici trois actions concrètes que nous avons réalisées dans l'exercice de notre fonction, et que nous avons choisi de mettre en valeur pour la satisfaction qu'elles nous ont apportées.

L'animation du Prix littéraire des lycéens

Amandine Roques-Pierredon

professeur-documentaliste

LEGTA Aix-Valabre (Bouches-du-Rhône)

Parmi toutes les tâches qu'un professeur-documentaliste doit accomplir, il en est une que j'ai particulièrement appréciée cette année : l'animation du Prix littéraire des lycéens. Je ne mène pas régulièrement d'animation, mais mon collègue d' ESC (Education socio-culturelle) nous a proposé de participer à ce prix, ma collègue et moi-même. Organisé par l'Agence Régionale du Livre PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur), ce dispositif propose à un lycée, une librairie et un bibliothèque municipale d'être partenaires pour faire connaître la création littéraire contemporaine aux lycéens et les sensibiliser aux différents métiers du livre. Des ateliers de pratique artistiques leurs sont aussi proposés.

Nous avons donc décidé de déposer un dossier qui mettait en avant le côté rural de notre établissement : l'atelier de pratique serait un atelier intitulé "slam rural". Deux classes de terminale (juste avant le baccalauréat) ont été choisies.

Pendant l'été 2009, j'ai donc lu les 28 livres de la pré-sélection : moitié romans et moitié bandes dessinées. Les critères de pré-sélection de l'agence du livre étaient : une parution en 2008, des livres jamais encore primés et susceptibles d'intéresser les élèves. Fin août, une réunion a permis à tous les partenaires de voter pour les 6 romans et 6 BD qui constituent la sélection officielle. Le lycée a donc acheté, avec un financement régional, 5 exemplaires de chaque livre.

Lors de la réunion de l'ASCLAV (Association sportive et culturelle du lycée agricole de Valabre) en septembre 2009, j'ai présenté à tous les élèves le Prix littéraire, en leur indiquant que les jurés volontaires étaient les bienvenus. 4 élèves se sont inscrits. Puis une séance a eu lieu au CDI où j'ai présenté le dispositif à une classe, ma collègue s'occupant de l'autre classe.

Nous avons effectué au mois d'octobre la visite de la bibliothèque municipale de Gardanne. Le bibliothécaire nous a fait visiter les lieux, expliqué le fonctionnement d'une bibliothèque municipale et présenté les différents métiers qui y sont représentés.

Ensuite, au mois de novembre, nous avons emmené les élèves rencontrer le libraire dans son magasin . Il nous a présenté son métier, son parcours, expliqué le fonctionnement de sa librairie. Nous avons aussi visité une imprimerie et accueilli un éditeur de livres de photos.

Un forum était organisé par l'agence du livre qui regroupait plusieurs auteurs : les élèves ont pu leur poser des questions sur leur métier et le contenu des livres.

Au CDI, nous avons accueilli 3 autres auteurs en chair et en os : une auteure de roman et deux auteurs de BD (un scénariste et un illustrateur). Avec les enseignants de français et nous-mêmes, professeurs-documentalistes, les élèves avaient préparé des questions sur le métier d'auteur, le choix des personnages, les relations avec les lecteurs etc....

Les élèves vont maintenant devoir voter pour leur roman et leur BD préféré. Ils participent aux ateliers de slam et préparent un CD avec l'intervenante. Le 28 mai aura lieu la remise du Prix et la présentation des toutes les réalisations des ateliers.

Cette expérience a été très enrichissante pour moi car elle m'a permis de faire partager aux élèves mon goût pour la lecture. Sortir de l'établissement pour les visites et le forum a plu aux élèves et leur a permis de me voir sous un autre jour. J'ai aussi beaucoup apprécié les rencontres avec les auteurs.

Ces moments partagés avec les élèves, dans un cadre autre que strictement scolaire m'ont permis de nouer des relations différents avec les élèves. Par la suite, je me suis sentie plus à l'aise pour les aider dans leur travail scolaire, les conseiller.

Le lycée est engagé pour trois ans dans ce dispositif : l'année prochaine, une autre équipe pédagogique se mettra en place au sein du lycée, d'autres élèves seront jurés ; gageons que les élèves et les enseignants seront toujours aussi enthousiastes !

La valorisation du fonds documentaire dans un lycée agricole

Natacha Robert

Professeure-documentaliste

Lycée agricole d'Auch-Beaulieu/Lavacant (Gers, Midi-Pyrénées, France)

L'existence d'un budget plutôt confortable, l'informatisation complète du fonds documentaire du CDI¹ et la réception régulière de notices d'articles de revues par le biais du réseau Renadoc², amènent le besoin de communiquer autour des nouveautés, d'une manière créative et régulière.

Ainsi, le logiciel documentaire, avec lequel j'alimente au quotidien la base de données du CDI, me permet de publier des listes de nouveaux documents intéressant les professeurs, discipline par discipline. Ces listes,

1 CDI : Centre de Documentation et d'Information. = bibliothèque scolaire

2 Réseau National Documentaire de l'Enseignement agricole français, créé en 1998. Réseau de réseaux régionaux, il permet aux documentalistes de mutualiser le dépouillement d'un catalogue de 350 titres de périodiques techniques et généralistes. Accès libre à la base nationale Renaweb : <http://www.renaweb.chlorofil.fr> Voir aussi le site internet du réseau : <http://www.renaweb.chlorofil.fr>

courtes car très ciblées, sont envoyées à leurs destinataires par e-mail, accompagnées d'un petit message leur indiquant l'intérêt qu'ils pourront y trouver. Je dois avouer que cette formule a beaucoup plus de succès (c'est-à-dire plus de conséquences positives en termes de visites au CDI ou d'emprunts de documents), que les précédentes listes que je publiais au début de ma carrière. J'avais, je crois, le tort de proposer d'une part uniquement une liste globale de nouveautés, tous intérêts mélangés, et d'autre part de l'adresser à l'ensemble des personnels du lycée. Désormais, ces listes personnalisées remplissent davantage leur rôle d'information. Les enseignants viennent souvent au CDI dans les heures qui suivent l'envoi de ces e-mails. Les emprunts et consultations sur place (qui sont tout de même la raison d'être de nos acquisitions de documents) augmentent également.

L'avantage d'une liste correspondant aux intérêts de chaque enseignant ou membre de l'équipe éducative du lycée, réside dans le fait que l'acquisition d'un document sera exploitée au maximum. Prenons un enseignant d'histoire-géographie qui me commande un ouvrage sur l'histoire du fromage en France. Auparavant, je n'aurais peut-être averti que mes collègues d'histoire de l'arrivée dans le CDI de ce nouveau livre. Désormais, lorsque je l'enregistre dans la base de données, j'indique qu'il peut intéresser également (pour un ou plusieurs chapitres) les enseignants intervenant en technologie agroalimentaire, en économie ou en éducation socio-culturelle. Je tente donc de ne jamais perdre de vue le contenu des programmes scolaires, les objectifs des modules d'enseignement pluri-disciplinaires, ni les intérêts personnels de quelques passionnés par un sujet pointu.

Cet exemple de communication autour du fonds documentaire du CDI n'occupe pas l'essentiel de mon temps de travail. Nous sommes ici dans un cas typique de service personnalisé et la professeure-documentaliste que je suis peut parfois regretter de devoir toujours aller au devant des demandes. Mais c'est un excellent motif d'échange avec mes collègues. C'est en quelque sorte une passerelle qui me permet de leur montrer que je connais les thématiques sur lesquelles ils travaillent. Enfin, plus ils seront nombreux à connaître l'existence du livre sur l'histoire du fromage en France, plus j'aurai de chances de voir des élèves venir au CDI l'emprunter à leur tour.

Ce qui est réalisable avec des livres ou des DVD commandés chez un éditeur ou auprès d'un libraire, l'est tout autant avec les articles des revues que tous les documentalistes de lycées agricoles sont tenus d'analyser. L'arrivée (par internet) d'une base mensuelle de notices d'articles en provenance de Rénadoc et correspondant à mes abonnements, peut être l'occasion d'adresser d'autres listes personnalisées de nouveautés, qui se construisent cette fois-ci grâce à une recherche par micro-thésaurus ou mots-clefs. Il s'agit là d'une revue de presse à grande échelle, puisqu'elle peut porter sur des dizaines de titres de périodiques, selon le nombre d'abonnements du centre de documentation. Ainsi, le CDI que je gère propose une centaine d'abonnements payants.

La gestion de l'offre documentaire globalement disponible dans un CDI ne peut se faire sans concertation avec les enseignants et autres personnels de l'établissement, ni sans une analyse de leurs besoins

primordiaux : de quelles informations ont-ils besoin pour travailler ? Sous quelle forme ? Dans quel but ? Comment en parleront-ils à leurs élèves ? Et surtout quel travail personnel demanderont-ils à ces mêmes élèves ? Il faut pour cela que la documentaliste aille souvent à la rencontre de ses collègues et leur propose des pistes, des idées, des ressources à utiliser seuls ou en classe.

Je vois un espace de relative liberté dans cette activité de communication. Tout est possible : création d'un portail intranet ou d'un blog, diffusion de messages par e-mail ou dans les casiers, publication d'un petit journal du CDI... Le principal étant que cela ne prenne pas trop de temps, car l'accueil des usagers du CDI, leur information et leur formation, la mise en place d'animations culturelles, la gestion du budget, de l'espace documentaire ou des archives... sont tout aussi importants. Mais je ne peux concevoir de travailler sur le fonds documentaire (choisir, acheter, indexer les documents qui seront utiles dans mon établissement), sans que ce travail soit exploité au maximum par les usagers du CDI.

Les avancées technologiques permettent chaque année aux documentalistes d'envisager de nouvelles pistes pour exploiter leur travail de gestion documentaire. Nous ne sommes pas des professeurs de communication mais nous en maîtrisons de nombreux codes et outils ! Il est certes parfois difficile de rester dans la course à la nouveauté, surtout en informatique, mais si l'on garde un minimum de curiosité et d'envie de valoriser son travail, il est tout à fait possible d'innover et de susciter l'intérêt de nos usagers. Même si cela se passe à une échelle très locale, et même si l'on teste plusieurs solutions avant de trouver la plus efficace !

Le CDI au cœur de la recherche d'informations

*Céline Carlioz, professeure documentaliste
Lycée agricole de Chambéry (Savoie – France)*

Le Centre de Documentation et d'Information représente un lieu incontournable de la recherche documentaire au sein de l'établissement agricole. Sa position géographique centrale, à proximité des salles de cours et de la salle du personnel a été pensée en ce sens au moment de la récente rénovation du lycée. D'autre part, l'inscription des techniques documentaires au sein même des programmes de l'enseignement agricole favorise mon implication, en tant que documentaliste aussi bien dans la phase de préparation que dans la phase de réalisation de séquences pédagogiques et enfin d'évaluation des élèves ou étudiants.

En-dehors de ces situations pédagogiques régulières dans l'emploi du temps des élèves, des sollicitations ponctuelles de collègues peuvent se manifester tout au long de l'année scolaire pour que j'intervienne sur des objectifs documentaires. C'est le cas cette semaine dans le cadre d'un stage EATC (Ecologie - Agronomie – Territoire – Citoyenneté). Une classe de seconde (première année d'étude dans l'enseignement secondaire) est libérée de ses cours habituels pour vivre une semaine banalisée d'étude du territoire. Une

zone géographique correspondant à une vallée d'un massif montagnard du département a été balisée comme support d'étude pluridisciplinaire. Différents intervenants vont se succéder devant cette classe durant toute la semaine pour définir ce territoire, son développement économique, son architecture... Des sorties sur le terrain auront lieu également, encadrées par différents enseignants porteurs de ce projet. Mon intervention se situe dès le premier jour de la semaine pour définir avec les élèves une méthodologie de la recherche d'informations. Les différents thèmes de recherche m'ont été confiés au préalable par un collègue enseignant la biologie et l'écologie. J'ai pris soin de vérifier l'existence au CDI d'une documentation suffisamment riche pour répondre aux questionnements des élèves. J'ai la possibilité, étant adhérente de la bibliothèque municipale voisine, d'emprunter des ouvrages supplémentaires pour élargir les possibilités de lecture. Durant une heure, en présence de leur enseignant en biologie, je rappelle aux élèves le fonctionnement de la base de données du CDI (quel logiciel ? Quel contenu ? Quelles stratégies de recherche ?). Différents exercices vont permettre aux élèves de définir par petites équipes les mots clés qui leur semblent efficaces pour effectuer leur recherche. La situation est propice pour rappeler aux élèves les différents modes de classement du CDI afin que le groupe soit plus autonome dans sa collecte d'informations. Une mise en application est ensuite proposée sur les dix ordinateurs du CDI dédiés à la recherche documentaire. Les élèves quittent le CDI en possession d'une série de photocopies d'articles ou d'ouvrages documentaires. Cette documentation sert de préalable aux visites de terrain à venir.

Durant cette semaine, les élèves reviendront au CDI pour effectuer cette fois leur recherche sur Internet. Cette séance sera l'occasion de revoir quelques conseils associés à la validité de l'information sur le Web mais aussi une façon d'identifier les différents auteurs de ces sites régionaux. Les élèves retrouveront ainsi un certain nombre de partenaires (associations, organismes locaux...) qu'ils rencontreront lors de leurs visites.

Les élèves pourront revenir sur leur temps libre au CDI pour avancer ce travail de collecte d'informations dans l'objectif, en fin de semaine, de produire des panneaux explicatifs sur les problématiques de développement de ce territoire.

A l'issue de ce travail les élèves pourront, une fois leur présentation orale achevée, installer leurs panneaux d'exposition sur des grilles au CDI afin de permettre à l'ensemble des visiteurs d'en bénéficier. Le CDI joue alors son rôle de vitrine pédagogique et de lieu d'animation. N'oublions pas que nos élèves sont en majorité des élèves internes qui dorment tous les soirs dans l'internat de l'établissement. Les expositions animent ainsi la vie du CDI en suscitant parfois des débats parmi nos visiteurs.

Durant cette semaine banalisée, les élèves auront amélioré leurs capacités à mener un projet collectif et à le communiquer, se seront montrés plus autonomes au CDI et auront enrichi leurs connaissances géographiques, écologiques et économiques sur un territoire donné.

Plus généralement, j'observe que ces différentes séquences pédagogiques créent des habitudes de lecture auprès des jeunes. Les élèves qui ont suivi une séance encadrée au CDI reviennent plus facilement, soit parce qu'ils se sentent plus à l'aise, soit parce qu'ils ont repéré lors de leur passage une lecture intéressante

(revue, bande dessinée, documentaire...).

Professionnellement, ces séances ponctuelles me permettent de mieux connaître les élèves et les exigences de mes collègues enseignants, et également de mieux appréhender les sujets d'étude de notre public et par conséquent de constituer un fonds documentaire actualisé et pertinent.